

Comme un paquet de lessive !

La nouvelle est tombée la semaine passée : BPCE annonçait la vente de la Société Marseillaise de Crédit à la Société Générale.

Une fois de plus la SMC change de mains, 2 ans seulement après son rachat par les Banques Populaires à HSBC.

Un nouveau choc pour les 1433 salariés qui avaient pourtant entendu M. PEROL, patron du groupe BPCE, annoncer en mars dernier que la SMC faisait partie du groupe BPCE et y resterait...

On voit le résultat !

Comme un vulgaire paquet de lessive on cède la SMC, ses salariés, ses agences et ses clients à la Société Générale qui, elle-même, s'empresse de l'adosser au Crédit du Nord dont elle est propriétaire !

C'est profondément choquant !

Les salariés sont une fois de plus ballottés sans connaître réellement quel va être leur avenir et sans savoir réellement quelles sont leurs perspectives d'avenir professionnel.

Depuis 10 ans, ces mêmes salariés ont changé 4 fois de patrons, à 4 reprises ils se sont demandé si la SMC allait survivre, s'ils allaient garder leur emploi, leur localisation et leur métier.

Ces multiples changements de propriétaires (CCF, HSBC, Banques Populaires, Société Générale) n'ont pas été neutres sur l'emploi. **En 10 ans ils sont passés de 1900 à 1400 salariés... -26% excusez du peu !**

Eh oui la première victime de ces jeux de Monopoly financiers et boursiers sont les salariés !

Pour FO Banques il est urgent de rassurer les salariés de la SMC sur leur devenir, de rapidement prendre des engagements quant à leurs emplois, leurs localisations et leurs métiers.

Dans une période où l'on parle de stress et de souffrance au travail, les traumatismes liés à ces évolutions, restructurations, rachats font énormément souffrir les salariés de la SMC.

Ils doivent pouvoir de nouveau travailler dans la sérénité.

Les salariés ne sont pas des numéros que l'on s'échange sans se soucier réellement de leurs sentiments.

Les élus délégués et représentants FO de la SMC revendiquent d'ores et déjà :

- ✓ Le maintien des emplois et des sites.
 - ✓ Des garanties sur le futur statut des salariés.
 - ✓ Un engagement sur la pérennité de tous les métiers de l'entreprise (back office, informatique, fonctions support).
 - ✓ L'arrêt de la valse d'un actionnaire à l'autre et pouvoir ainsi de nouveau travailler dans la sérénité et avec des conditions de travail optimales...
- A suivre !

CCF

HSBC

Banques Populaires

BPCE

Société Générale...

**A qui le tour de se
"payer la SMC" ?**

Dernière minute :

Le G20 s'est réuni ce week-end au Canada...

Une fois de plus, rien ou presque n'a été acté concernant les banques.

Aucune nouvelle régulation bancaire n'a été décidée pour éviter la spéculation et des prises de risques inconsidérés !

Une fois de plus, le lobbying des «banquiers» a fonctionné. Ni les Européens, ni les Américains n'ont encore une fois eu le courage de leurs idées et déclarations au prétexte de la concurrence, on laisse les marchés libres de continuer à pratiquer l'adoration du «dieu spéculation» !

FO défendra toujours les intérêts des salariés pour ne pas réduire les Femmes et les Hommes à des variables d'ajustements aux spéculateurs de tous poils !!!

Sébastien BUSIRIS

Sommaire :

P. 1 : Comme un paquet de lessive !

P. 2 : Retraites : réunion des organisations syndicales du 29 juin – Communiqué des organisations syndicales du 29 juin

Paris, 29 juin 2010

**AUX UNIONS DEPARTEMENTALES
AUX FEDERATIONS NATIONALES**

JCM.AAA

Circulaire n° 114-2010

Secteur : **Marche générale de l'organisation**

Objet : **Retraites : réunion des organisations syndicales du 29 juin**

Cher(e)s Camarades,

Comme prévu la réunion entre les organisations syndicales s'est tenue ce jour.

FORCE OUVRIERE était représentée par **René VALLADON** et **Stéphane LARDY**. Vous trouverez, ci-joint, le texte publié (hors CGC).

Comme vous le constaterez, entre notre position inchangée (retrait) et le terme utilisé par d'autres (réécriture), c'est celui d'opposition qui a été retenu.

Compte tenu de la volonté gouvernementale d'accélérer le processus, deux dates ont été arrêtées (13 juillet, jour du passage en conseil des ministres et **7 septembre**, début du débat à l'assemblée nationale), **la deuxième étant celle qui sera déterminante**.

A chaque fois, **FORCE OUVRIERE** y défendra sa position de **retrait** du projet gouvernemental.

Une propagande **FORCE OUVRIERE** spécifique est en cours de réalisation (tracts, autocollants, 4 pages, lettre au gouvernement et aux parlementaires) est en préparation.

Amitiés syndicalistes.

Jean-Claude MAILLY

Secrétaire Général



CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

Communiqué des organisations syndicales du 29 juin

Ces dernières semaines, les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités se sont mobilisés de plus en plus massivement sur les retraites, notamment le 24 juin 2010. Ils ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement, notamment au report brutal des âges légaux à 62 et 67 ans qui pénalise particulièrement les salariés ayant commencé à travailler jeunes et ceux ayant eu des carrières chaotiques et incomplètes. Cette réforme n'apporte, par ailleurs, pas de réponse sur le plan de la pénibilité. Elle aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les organisations syndicales dénoncent la campagne médiatique précipitée du gouvernement qui travestit la réalité du projet.

Cette réforme, une des plus dures d'Europe, arrive dans une situation économique dégradée où le chômage est en hausse continue et touche plus fortement les jeunes et les seniors. Les politiques de rigueur se généralisent dans toute l'Europe en aggravant les inégalités et hypothèquent fortement toute reprise.

Des initiatives intersyndicales viseront à interpeller le gouvernement et ses représentants, aux niveaux national et local, le 13 juillet, jour du Conseil des ministres qui adoptera le projet de loi. Durant l'été, les organisations syndicales interpellent les parlementaires.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA vont poursuivre leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles décident d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.